

PTI 2021-2022-2023

**Un programme triennal en dessous des attentes**

**Longueuil, 20 octobre 2020** — Les élus de Longueuil Citoyen ont réagi cet après-midi à la présentation du PTI 2021-2022-2023 de la mairesse de Longueuil. Ils ont déploré un processus improvisé et mené dans la précipitation avec pour seul objectif de prioriser les projets du plan de relance économique de la mairesse au détriment de certains investissements dans l'entretien des infrastructures. Pour ces raisons, les 4 élus de l'opposition officielle annoncent leur intention de voter contre le PTI lors de la séance extraordinaire du conseil prévu ce soir à 18h15.

« Le PTI est à l'image du Plan de relance économique de la mairesse : trop de promesses à saveurs électorales dans des projets qui sont loin de la phase de réalisation et trop peu d'investissement dans les infrastructures qui touchent les services directs aux citoyens. La mairesse propose au Conseil de détourner une partie des sommes versées à Longueuil par le gouvernement du Québec pour l'entretien de nos infrastructures et d'utiliser cet argent pour financer des projets qu'elle n'a pas encore voulu identifier clairement. Ce faisant, elle propose que Longueuil néglige son déficit d'entretien en infrastructure pour financer des projets pour lesquels elle n'a pas réussi à obtenir des subventions. C'est totalement irresponsable », a déclaré le chef de l'opposition, Xavier Léger.

Pour ce dernier, Longueuil n'a pourtant pas besoin de choisir entre l'entretien des infrastructures et le développement économique.

« C'est un faux dilemme que la mairesse nous soumet en blâmant faussement le contexte lié à la COVID-19 pour son incapacité à négocier des ententes avec les autres gouvernements. Il faut maintenir nos investissements dans l'entretien des infrastructures tout en allant chercher des subventions pour soutenir les grands projets, et ce, en démontrant leur valeur pour le développement économique. La mairesse a visiblement été incapable de le faire jusqu'à maintenant », de relever Xavier Léger.

Quelques faits saillants du PTI 2021-2022-2023 :

- La Ville prévoit ne pas dépenser l'entière somme prévue au programme TECQ pour la réfection d'infrastructures municipales afin de se garder l'argent pour financer d'autres projets d'envergure ;

- Les investissements pour le réaménagement de la rue Saint-Charles Ouest qui passent de 26M\$ à 5M\$ en ne rénovant pas la rue, uniquement les travaux qu'Hydro-Québec doit effectuer dans le secteur ;
- Seulement 500 000\$ pour le maintien de l'Église patrimonial St. Mark, alors que les estimations sont de 1,2M\$ ;
- Malgré des investissements prévus de 7 millions pour la Maison des aînés au cours des 3 prochaines années, aucun terrain n'a encore été identifié pour implanter le bâtiment.